

Rôle de la séance publique du 27/08/2026 à 14h30**Président** : Monsieur GASPON**Greffière** : Madame HAUBOIS

01) N° 2601678 RAPPORTEUR : M. GASPON

Demandeur	AMAEELLES CALVADOS (ANCIENNEMENT UNA DU CALVADOS)	SELARL EVOK
Défendeur	Mme L Agnès	CABINET ISABELLE BRUN
Autres parties	MINISTERE DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES	

Requête de l'association Amaelles Calvados, anciennement dénommée Una du Calvados, tendant, sur le fondement de l'article R. 811-15 du code de justice administrative, au sursis à exécution du jugement n°s 2502745 et 2503480 du 12 juin 2026 du tribunal administratif de Caen en tant qu'il a annulé la décision du 2 septembre 2025 par laquelle la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles a autorisé le licenciement pour motif économique de Mme Agnès L